



Mademoiselle, Monsieur,

Vous souhaitez vous marier à l'église, choix qui signifie votre attachement à l'Eglise catholique et à sa mission. Nous voulons vous redire notre joie de vous accompagner dans la préparation de ce sacrement.

A cette occasion, nous souhaitons vous sensibiliser à la réalité matérielle de l'Eglise. Savez-vous qu'elle ne reçoit aucune subvention pour assurer son fonctionnement ? Pour rémunérer ses prêtres et salariés laïcs, elle ne peut compter que sur la générosité des catholiques par leur participation au Denier de l'Eglise. Or, seulement 10 % des catholiques de notre diocèse participent au Denier de l'Eglise et nos donateurs sont de plus en plus âgés. C'est pourquoi il est important que les jeunes générations prennent conscience de cette réalité.

Comme chaque famille, la famille de l'Eglise ne peut vivre que grâce à la participation et à la solidarité de tous ses membres. Nous comptons sur votre compréhension et restons à votre disposition pour échanger sur le sens de cette démarche.

Votre curé et l'équipe de préparation au mariage

Vous pouvez adresser vos dons à votre paroisse, en espèces ou par chèque (libellé à l'ordre de « Association diocésaine de Cambrai »). Vous pouvez également faire un don en ligne sur www.deniercti.fr